

Modalités d'admission

- Toute licence Information Communication sous réserve de justifier d'un certain niveau de langues.

Accès sur dossier pour tout autre licence selon pré-requis.

- par validation d'acquis ou équivalence de diplôme

en formation initiale : s'adresser à la scolarité organisatrice de la formation

en formation continue : s'adresser au service de formation continue de l'université (03.80.39.51.80)

Tableau de répartition des enseignements et contrôle des connaissances

Semestre1	Volume horaire			Total horaire	Crédits européens	Type examen			
	CM	TD	TP			Coef CC	Coef CT	Nature épreuve	Coef UE
Intitulés et nature des UE									
UE M11 Langue A (allemand, anglais, espagnol, italien)									
Communication écrite et orale*		18h		18h			2	dossier	
Expression orale*		12h		12h		1		CC	
Total UE		30 h		30h	5				1
UE M12 Langue B (allemand, anglais, espagnol, italien)									
Communication écrite et orale*		18h		18h			2	dossier	
Expression orale*		12h		12h		1		CC	
Total UE		30h		30h	5				1
UEM13 Savoirs et techniques									
Communication*	12h			12h			1	Ecrit-1h	
Marketing*	20h			20h			1	Ecrit-1h	
Informatique*		20h		20		0.5		CC	
Total UE	32h	20 h		52h	10				2
UE M14 complémentaire									
Médias/Médiations *	30h	20h		50h			1 2	dossier Oral	
Total UE	30h	20h		50h	10				2
TOTAL semestre1	62h	100h		162h	30				

Les enseignements marqués * sont communs avec la mention « Langues Etrangères Appliquées spécialité Commerce et Affaires » et la mention « Information, Communication, Culture spécialité Langues et Marchés des Médias Européens ».

Semestre2	Volume horaire			Total horaire	Crédits européens	Type examen			
	CM	TD	TP			Coef CC	Coef CT	Nature épreuve	Coef UE
Intitulés et nature des UE									
UE M21 Cultures et Communication interculturelle	15h			15h	5		1	dossier	1
UE M22 Fondements stratégiques de la communication Projets tutorés	40h	16h		56h	10	1	2	Suivi de projets CC dossier	2
UE M23 Mission professionnelle (Junior Agence) Missions tutorées	13h	16h		29h	5	1	2	Suivi de mission CC dossier	1
UE M24 stage de communication 3 mois minimum en France ou à l'étranger Méthodologie et gestion de stages		16h		16h	10		2	mémoire	2
Total semestre 2	68h	48h		116h	30				

Modalités de contrôle des connaissances

Les règles communes aux études LMD sont précisées sur le site de l'Université <http://www.u-bourgogne.fr/>

● Règles de validation et de capitalisation :

Principes généraux :

COMPENSATION : Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

Au niveau LICENCE, l'étudiant pourra accéder de droit au semestre suivant à condition qu'il n'ait qu'un seul semestre non validé dans son cursus. Il est cependant conseillé aux étudiants qui n'ont pas validé le semestre S1 de donner priorité à ce dernier avant d'envisager une poursuite d'études en S3.

CAPITALISATION : Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européen, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.

Contacts

Responsables du diplôme : Stéphane DUFOUR

Secrétariat-scolarité : Brigitte VU VAN KHA 03 80 39 56 15 Scolarité-
langues@u-bourgogne.fr

Composante de rattachement : UFR LANGUES ET COMMUNICATIONS